
**APPEL DE PROPOSITION POUR LE DÉPLACEMENT ET LA RÉCUPÉRATION DU
GARAGE DE LA MAISON LAFAILLE**

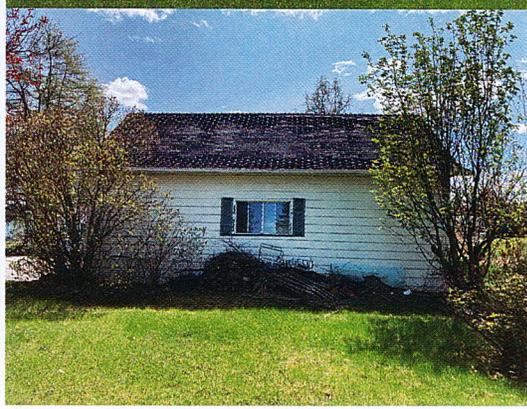
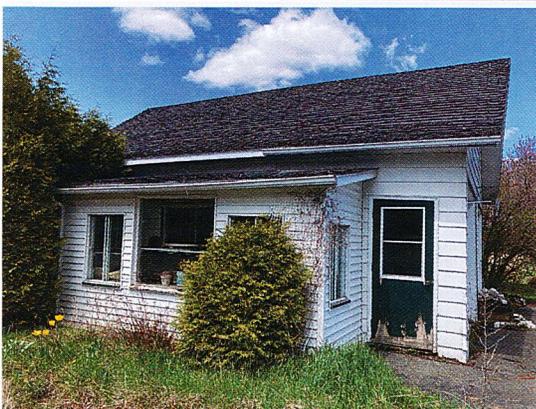
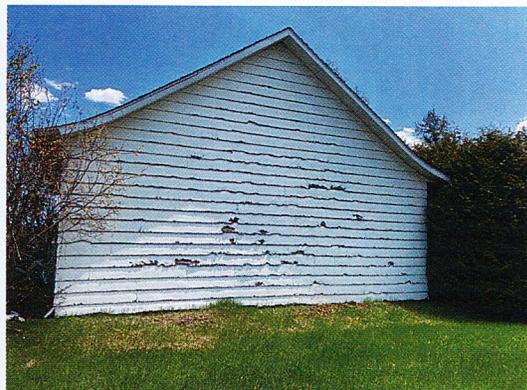
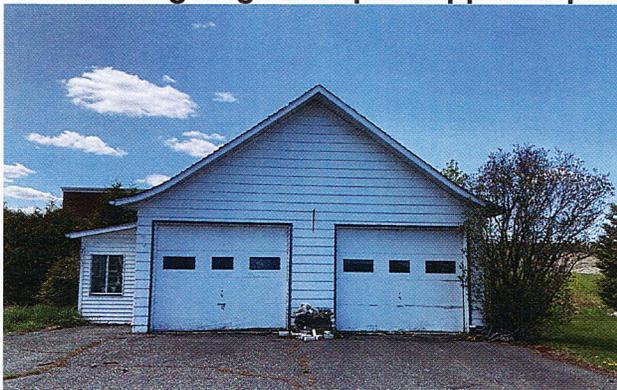
La Ville de Coaticook, par souci de transparence, informe ses citoyens, qu'elle entend recevoir des offres pour la vente du garage Lafaille. Toute proposition devra prévoir que le prix soumis doit inclure les frais pour le déplacement et la récupération. La Ville de Coaticook se dégage de toute responsabilité et n'engagera aucun frais. Une fois le garage retiré le terrain devra être laissé dans un état acceptable.

Garage de la maison Lafaille :
Adresse : 569, route 141, Coaticook

Photos de la propriété :



Photos du garage visé par l'appel de proposition :





PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COATICOOK

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville le 17 mai 2023 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié dans le journal *Le Progrès* du 17 mai 2023.

Donné à Coaticook ce 17 mai 2023.

La greffière,

Geneviève Dupras

EXIGENCES :

Le montant soumis devra avoir été reçu avant le début des travaux. Seuls les chèques visés seront acceptés.

Le garage devra être retiré du site 6 semaines après son adjudication. Le cas échéant, la Ville ne fera pas de remboursement et procédera à la démolition du bâtiment.

La personne retenue devra s'assurer de respecter les lois et règlements en vigueur. La Ville de Coaticook se dégage de toute responsabilité.

Les personnes intéressées doivent communiquer avec Monsieur Guy Coulombe, directeur des services extérieurs, par courriel à guy.coulombe@coaticook.ca ou au 819 849-6331.

Un formulaire de prix sera remis sur demande et devra être transmis au plus tard le **31 mai 2023, 11 h 00** à l'adresse courriel guy.coulombe@coaticook.ca.

La Ville de Coaticook ne s'engage pas à accepter le plus haut prix et communiquera avec la personne retenue.

Donné à Coaticook, ce 17 mai 2023.

La greffière,



Geneviève Dupras